• LIVE EN COURS

L'actualité politique en direct : Emmanuel Macron va s'exprimer à 20 heures, annonce l'Elysée

Le chef de l'Etat a consulté les principales forces politiques du pays depuis mardi.

Posez votre question à la rédaction...

18:00 **VOS QUESTIONS**

Pourrait-on voir Edouard Philippe à la tête d'un nouveau gouvernement LR-compatible ?

Nuno

Bonjour Nuno,

Edouard Philippe a répondu à cette question hier au cours de son interview à BFM-TV. « Je suis certain que je ne suis pas le mieux placé pour discuter avec des LR, qui me voient comme un irritant. (…), a-t-il annoncé. Je ne suis pas le mieux placé pour leur montrer que nous sommes dans une logique nouvelle. Si on veut entrer dans une logique de coalition, il faudra sans doute trouver des profils nouveaux. »

17:42

L'après-législatives dans les archives du « Monde »… En 2017, la droite se divise sur l'attitude à tenir face à Emmanuel Macron après la nomination d'Edouard Philippe à Matignon

Archive du « Monde » daté du 22 juin 2017. LE MONDE

Au soir du dimanche 18 juin 2017, la direction des Républicains (LR) fixe un interdit à ses adhérents : il n'est pas question de voter la confiance au gouvernement renouvelé d'Edouard Philippe, deux mois après l'élection d'Emmanuel Macron. La requête divise, mais le parti le sait. « De fait, les deux branches de la droite, les modérés et les durs, avaient acté depuis longtemps leur divorce. Et la droite historique n'a rien fait pour retenir ces juppéistes et lemairistes de quitter le groupe », écrit dans Le Monde, le 22 juin, notre journaliste Matthieu Goar. « Le vrai clivage n'est pas entre les pseudoconstructifs et les autres, mais entre les soumis à l'Elysée et les députés libres », commente auprès de lui le député de l'Yonne d'alors, Guillaume Larrivé.

Dans la foulée du premier ministre, une trentaine de parlementaires LR dits « constructifs », dont l'actuel ministre délégué au commerce extérieur Franck Riester et Thierry Solère, devenu conseiller politique d'Emmanuel Macron à l'Elysée, ont quitté le groupe de droite à l'Assemblée nationale. Christian Jacob, comme en 2022, tient alors une ligne dure en verrouillant les postes à responsabilité à l'Assemblée pour des profils « très sarkozystes » : Eric Woerth à la commission des finances (il rejoindra cinq ans plus tard le camp présidentiel), Eric Ciotti à la questure.

« Cette coloration très sarkozyste des futurs postes à responsabilité est perçue par certains comme une façon de préparer la droite parlementaire à l'arrivée de Laurent Wauquiez à la tête du parti à l'automne. Cette façon de faire de la politique "à l'ancienne", selon un député, n'a évidemment pas surpris les "constructifs" et leur a permis de justifier leur départ », écrit encore Matthieu Goar. Christian Jacob a finalement pris la direction des Républicains en 2019. Laurent Wauquiez, renforcé par le contingent de députés de son camp élus dans la région Auvergne-Rhônes-Alpes, attend toujours son heure.

17:31 **VOS QUESTIONS**

> Bonjour
> Monsieur Chassaigne a la tête du groupe PCF
> Mais ils ne sont que 13 non?
> Un groupe c'est 15?
> Pouvez-vous nous éclairer ?
> Merci

Jean

Bonjour Jean,

André Chassaigne a été réélu à la tête du groupe Gauche démocrate et républicaine. Ce dernier est composé de dix-huit députés au total, dont six ultramarins. Grâce à l'appui de ces élus, la barre des membres est franchie pour former un groupe parlementaire. Lors de la précédente mandature, il était composé de seize élus.

Dans un communiqué, Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste, fait savoir qu'André Chassaigne « poursuit actuellement des discussions avec d'autres députés qui pourraient [les] rejoindre encore » .

17:12 **VOS QUESTIONS**

> Bonjour,
> Je ne sais pas si ma question s'est perdue ou si elle a semblé sans intérêt...
> Je retente donc ma chance. Comment Yaël Braun-Pivet peut-elle candidater à la présidence de l'assemblée nationale alors qu'elle n'est pas député ? En effet, étant ministre elle a dû laisser sa place de député à son suppléant...
> A moins qu'il existe un "delais" pour se mettre en règle vis à vis de l'incompatibilité existant entre la fonction de ministre et de député ?
> Votre éclairage serait précieux sur ce cas particulier.

Jean-Baptiste

Bonjour Jean-Baptiste,

Le président ou la présidente de l'Assemblée nationale doit avoir été élu(e) député(e), ce qui est le cas de Mme Braun-Pivet dans les Yvelines. Et le mandat de député(e) est incompatible avec la fonction de ministre, ce qui est aussi son cas (outre-mer). Un cumul est impossible au nom du respect du principe de séparation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Quand un(e) ministre est élu(e) au perchoir, ce dernier ou cette dernière doit abandonner son portefeuille.

16:43 **URGENT**

Jean-Paul Mattei, un proche de François Bayrou, est élu nouveau président du groupe MoDem à l'Assemblée

Jean-Paul Mattei, 68 ans, proche de François Bayrou et implanté dans son ancienne circonscription des Pyrénées-Atlantiques, vient d'être élu patron des députés MoDem, succédant à Patrick Mignola qui a échoué dimanche dernier au second tour des législatives, a appris l'Agence France-Presse auprès du groupe parlementaire.

Il l'a emporté par trente-six voix contre neuf à son seul concurrent Nicolas Turquois ; il y a eu par ailleurs deux votes blancs. Le groupe centriste, allié de LRM et Horizons dans la majorité, est fort de quarante-huit membres, dont un tiers de nouveaux élus.

16:36

« Il est incohérent que nous participions à un tel attelage », estime Adrien Quatennens au sujet d'un gouvernement de coalition

Adrien Quatennens, le député du Nord et coordinateur de La France insoumise, s'est exprimé aux abords de l'Assemblée nationale aujourd'hui. « La situation politique dans laquelle nous nous trouvons est l'exact inverse du quinquennat précédent. Le Parlement était la chambre d'enregistrement du pouvoir exécutif, maintenant le Parlement est fort et l'exécutif est faible », a souligné M. Quatennens.

Lorsque le chef de l'Etat lui a demandé si LFI pouvait voter des textes proposés par la majorité, le député du Nord a retourné la question. « Je lui ai plutôt demandé : "Est-ce que la majorité pourrait voter un texte de La France insoumise ?" (…) Il n'a pas de majorité pour appliquer ce sur quoi il s'est engagé lors de la présidentielle. Beaucoup ont utilisé un bulletin à son nom pour voter pour lui contre Marine Le Pen », a insisté M. Quatennens.

Interrogé sur la possibilité pour Emmanuel Macron de former un gouvernement d'union nationale, l'élu s'est montré clair :

« Je crois que c'est impossible. Le terme d'union nationale fait référence à des choses précises dans l'histoire de notre pays. C'est 1914 et 1945 contre le nazisme. Il s'agissait de coaliser celles et ceux qui étaient disponibles pour ça contre ceux qui détruisaient le pays ou menaçaient de le faire, a-t-il rappelé. Précisément je considère que celui qui, par son action politique, détruit assez largement l'état social dans ce pays, c'est Emmanuel Macron. »

« Ce serait improbable, incompréhensible, incohérent que nous participions à un tel attelage, a-t-il fait savoir concernant la possibilité pour son mouvement politique de rejoindre un gouvernement pluriel. L'union nationale, c'est quand la République est en danger. Aujourd'hui la République n'est pas en danger. Là, c'est le macronisme qui est en danger, ce n'est pas la même chose (…) Il a usé et abusé de ses pouvoirs dans le quinquennat précédent, et maintenant, la situation est tout autre (…) Je veux voir ce qu'il a sous le pied pour répondre à l'urgence criante dans notre pays. »

Enfin, pour lui, comme pour Jean-Luc Mélenchon hier, « Emmanuel Macron n'a pas d'autre choix que de faire en sorte qu'Elisabeth Borne se soumette à un vote de confiance ».

16:06 **POUR APPROFONDIR**

L'éditorial du « Monde »

Transition écologique, santé, éducation… Vu l'importance des enjeux définis pendant la campagne, rien ne serait pire pour le pays que d'être mis à l'arrêt et paralysé. Toutes les forces politiques devront adapter leur jeu à cette nouvelle donne.

Lire aussi : **Assemblée nationale : le nécessaire apprentissage du compromis**

15:55 **VOS QUESTIONS**

Euuuh, inquiétant non, cette annonce ? La dernière fois qu'il avait fait ça c'était pour annoncer le confinement...

Inquiet

L'hypothèse de l'annonce d'une dissolution ce soir à 20h est-elle plausible ?

Geoffroy

Le président va-t-il annoncer la dissolution de l'assemblée ou un gouvernement d'union nationale ? avez-vous qq infos sur l'allocution de ce soir ?

lionel 13

Bonjour à vous Inquiet, Geoffroy et Lionel 13,

Nous n'avons pour le moment aucune information sur la teneur du discours d'Emmanuel Macron, ce soir. Nous allons, bien entendu, retranscrire ses propos dans ce direct en temps réel.

Pour autant, pour vous répondre, Inquiet, la dernière fois qu'Emmanuel Macron s'est adressé aux Français, c'était le 2 mars dernier, quelques jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La teneur du discours de ce soir, qui intervient à l'issue de la consultation du chef de l'Etat des différentes formations politiques du pays, sera différente.

15:34 **URGENT**

Emmanuel Macron va s'exprimer ce soir à 20 heures, annonce l'Elysée

---

15:16 **URGENT**

André Chassaigne réélu à la tête du groupe communiste et apparentés

Le député communiste du Puy-de-Dôme, André Chassaigne, vient d'être réélu président du groupe qui rassemble les douze députés communistes et six autres ultramarins affiliés à la Nupes, a appris l'Agence France-Presse de source parlementaire.

Le député de 71 ans occupait déjà cette fonction sous les deux mandatures précédentes. Ce choix de la continuité était souhaité par Fabien Roussel, élu dans la 20e circonscription du Nord. « Nous allons nous réunir demain avec les députés ultramarins qui souhaitent pouvoir rejoindre notre groupe [et] avec André Chassaigne, qui, je le souhaite, le présidera », avait fait savoir l'ancien candidat à la présidentielle, hier.

14:42

Le sénateur socialiste Patrick Kanner demande à Emmanuel Macron de s'exprimer devant le Congrès

Avec Valérie Rabault, présidente du groupe PS à l'Assemblée dans la précédente législature, « nous pensons qu'il serait extrêmement utile que le président de la République s'exprime devant les instances de la nation, à savoir le Congrès, pour fixer sa ligne, fixer le cap pour le pays, expliquer comment il voit les choses après cet échec politique », a expliqué ce matin M. Kanner sur le plateau de Public Sénat.

« La meilleure manière de parler au pays, c'est d'abord de parler devant les représentants de la nation, et donc le Congrès à Versailles depuis 2008 est une opportunité pour lui et je pense que ça donne une solennité à cela », a-t-il ajouté, précisant qu'il souhaite que cela se tienne « avant la déclaration de politique générale de la première ministre prévue le 5 juillet ».

Selon lui, « ça permet notamment aux différentes sensibilités politiques qui existent au Parlement de pouvoir dire au président de la République comment nous voyons les choses plutôt que de faire des discussions », comme c'est le cas actuellement avec les consultations des chefs de partis par Emmanuel Macron.

14:22 **URGENT**

La secrétaire d'Etat Chrysoula Zacharopoulou visée par une enquête pour viol, pour des faits commis dans le cadre de sa profession de gynécologue

Une enquête a été ouverte après le dépôt de deux plaintes pour viol visant la secrétaire d'Etat chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopoulou, a fait savoir le parquet de Paris, mercredi, confirmant une information de Marianne.

La première plainte dénonçant des faits de viol a été déposée le 25 mai et l'enquête ouverte deux jours plus tard, a précisé le parquet, qui a ajouté qu'une deuxième plainte a été déposée le 16 juin. Selon l'hebdomadaire, les faits reprochés auraient été commis dans le cadre de sa profession de gynécologue.

14:08

Jean-Michel Blanquer pressenti pour intégrer l'université Paris-Panthéon-Assas après sa défaite aux législatives

Dans un message aux enseignants, le président de l'université a fait valoir que son établissement « pourrait bénéficier des contacts et de l'expertise institutionnelle » de l'ancien ministre de l'éducation nationale.

14:05 **SUR LE TERRAIN**

« Des discussions pourraient s'engager avec les LR, le groupe socialiste ou le groupe écologiste », espère Edouard Philippe

Edouard Philippe répond aux journalistes après son entretien avec Emmanuel Macron à l'Elysée, le 22 juin 2022. CYRIL BITTON / DIVERGENCE POUR LE MONDE

13:57

Vidéo | Adrien Quatennens (LFI) réaffirme que La France insoumise « n'est candidate à aucun arrangement » avec le gouvernement

13:54 **VOS QUESTIONS**

> Suite à votre réponse à Charlymairo, je trouve amusant que le prénom qui lui a été donné à la naissance est d'ailleurs "Marion Anne Perrine Le Pen", mais elle a été baptisée moins d'un an après sa naissance sous le prénom "Marine"

Le saviez-tu

Bonjour Le saviez-tu, effectivement, vous avez raison. « Ils sont bizarres mes parents : en réalité, ils m'ont déclarée Marion et ils m'ont baptisée Marine », disait Mme Le Pen dans « QG de campagne », l'émission de Guillaume Pley, mise en ligne sur YouTube le 15 avril. « Je ne me suis jamais appelée Marion, tout le monde m'a toujours appelée Marine. Mais sur ma carte d'identité, il y a marqué Marion », notait-elle encore.

13:43

François Ruffin : « On ne doit pas devenir la gauche des métropoles contre la droite et l'extrême droite des bourgs et des champs »

Dans un entretien au « Monde », le parlementaire de LFI s'alarme de la montée de l'extrême droite et estime que le blocage des institutions peut être « positif » et permettre « la réorientation » de la politique d'Emmanuel Macron.

Lire aussi : François Ruffin : « On ne doit pas devenir la gauche des métropoles contre la droite et l'extrême droite des bourgs et des champs »

13:40 **VOS QUESTIONS**

> Bonjour, vous parlez de Marion le Pen dans vos derniers article du live. Je pense que vous souhaiter parler de Marine.

Charlymairo

Bonjour Charlymairo, c'est une erreur, il s'agit bien de Marine Le Pen, et non Marion Maréchal. Merci à vous et veuillez nous excuser pour cette faute désormais corrigée.

13:22

Les candidats battus à quelques voix près peuvent-ils demander un recomptage ?

Certains duels ont été très serrés au second tour des législatives. Des recours sont possibles, qui entraînent parfois l'annulation de l'élection. En revanche, le résultat d'un scrutin ne s'est jamais inversé.

Lire aussi : Législatives 2022 : les candidats battus à quelques voix près peuvent-ils demander un recomptage ?

13:10 **SUR LE TERRAIN**

Olivier Marleix, nouveau président de groupe LR à l'Assemblée nationale, répond à des journalistes dans la cour d'honneur, le 22 juin 2022, à Paris. JULIEN MUGUET POUR "LE MONDE"

AFFICHER LES FAITS ESSENTIELS ⌄

LE CONTEXTE

Live animé par Brice Laemle, Simon Auffret et Charles-Edouard Ama Koffi

Image de couverture : Emmanuel Macron, lors d'une visite au Touquet le 19 juin 2022. LUDOVIC MARIN / AFP

Retrouvez ici les résultats des législatives 2022

- La France avance dans l'inconnu après le second tour des élections législatives qui ont fait perdre, dimanche, la majorité absolue à la coalition présidentielle. Loin des 289 sièges nécessaires, La République en marche (LRM) et ses alliés – MoDem et Horizons –

ont enregistré une contre-performance, et Emmanuel Macron subit un revers politique majeur.

- Avec 246 députés, la plus petite majorité de la Ve République est si faible qu'elle ouvre des questionnements institutionnels : l'exécutif va être contraint de négocier sur chaque réforme pour pouvoir gouverner face à 142 élus de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) et un futur groupe Rassemblement national fort de 89 députés – un record historique. Les Républicains enregistrent, eux, 64 sièges de députés.
- Le gouvernement est déjà promis à un remaniement : certains de ses membres, battus dimanche, sont démissionnaires d'office selon une règle tacite imposée par l'Elysée, à l'image des ministres de la transition écologique, Amélie de Montchalin, et de la santé, Brigitte Bourguignon, et de la secrétaire d'Etat chargée de la mer, Justine Benin. Bien que vainqueure de son duel législatif, Elisabeth Borne se retrouve en sursis dans une telle situation politique.
- Pour faire face à cette situation politique périlleuse, Emmanuel Macron a convié, mardi et mercredi, à l'Elysée les représentants des partis qui ont vocation à constituer un groupe à l'Assemblée. Le sens de cette rencontre est de « dialoguer et [d']échanger pour l'intérêt supérieur de la nation et bâtir des solutions au service des Français ». Les représentants de ces forces politiques seront reçus successivement.

A l'agenda mercredi 22 juin :

Dans le poste. Clément Beaune, le ministre délégué chargé de l'Europe, sera interrogé à partir de 8 h 15 sur Europe 1, tandis que

François Bayrou, président du MoDem et haut-commissaire au plan, répondra aux questions de France Inter à partir de 8 h 20. Olivier Véran, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, sera l'invité de RMC et BFM-TV à partir de 8 h 30.

Rentrée. Marine Le Pen et l'ensemble des députés élus sous la bannière du Rassemblement national rejoignent le Palais-Bourbon. L'extrême droite a obtenu, dimanche 19 juin, non seulement un groupe parlementaire, qui lui confère des moyens et une visibilité accrus, mais elle envoie à l'Assemblée nationale 89 députés, près de trois fois plus que les 35 députés du Front national élus à la proportionnelle en 1986.

Consultations. Emmanuel Macron poursuit ses rencontres avec les responsables politiques mercredi matin. Il doit notamment rencontrer Edouard Philippe (Horizons), Julien Bayou (Europe Ecologie-Les Verts) ou encore Adrien Quatennens (La France insoumise).

Elections. A partir de 9 h 15, un vote départagera les quatre candidats (Aurore Bergé, Stella Dupont, Rémy Rebeyrotte et Guillaume Vuilletet) qui prendra la présidence du groupe La République en marche et la suite de Christophe Castaner, défait au second tour des législatives.

En fin d'après-midi, à partir de 17 h 30, aura lieu un vote pour la présidence de l'Assemblée nationale entre les partenaires de la majorité. Yaël Braun-Pivet, Roland Lescure, Barbara Pompili, Joël Giraud, Eric Woerth et Sophie Errante sont candidats à ce poste, Une fois la personnalité choisie, l'élection du titulaire devra être confirmée la semaine suivante dans l'Hémicycle, lors d'un vote à bulletin secret de l'ensemble des députés.

Nos articles pour approfondir

- La carte des résultats, circonscription par circonscription
- Les Républicains ne veulent « ni de pacte, ni de coalition » avec la majorité présidentielle
- Après sa déconvenue aux législatives, Emmanuel Macron tente de sortir de l'impasse

- Elisabeth Borne, première ministre en sursis au lendemain des législatives
- Le Rassemblement national se réjouit d’un « tsunami » de 89 députés après le second tour
- Les résultats des élections législatives 2022 vus par la presse étrangère

Les essentiels

- Quels sont les pouvoirs d’un président de la République, avec ou sans majorité à l’Assemblée nationale ?
- Le calendrier des premiers jours de la nouvelle Assemblée nationale sans majorité absolue